



Droit de préemption sur la vente de mon bien

Par **danuta**, le **11/02/2009** à **10:22**

Bonjour,

Je vend mon bien. Un appartement qui représente 1/5 de la copropriété;
Ma voisine, seule autre copropriétaire, souhaite acheter cette partie.
Il n'y aucun syndic, et chacun possède ses propres compteurs.

J'aimerais plis d'informations concernant le droit de préemption que ma voisine possède sur la vente de mon bien.

Comment dois-je formuler la lettre qui fera courrir le droit de préemption que ma voisine possède sur la vente de mon bien?

Que dois-je y mentionner?

Dois-je l'envoyer qu'à ma seule voisine?

Je vous remercie d'avance, pour ce qu'il vous sera possible de faire à mon égard. Mes respects.